

***Décision du Président de la Communauté d'agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane***

ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT - PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

**MISE EN PLACE D'UN FONDS D'AIDE TERRITORIAL DE RENOUVELLEMENT DES
APPAREILS DE CHAUFFAGE AU CHARBON ET AU BOIS LES PLUS POLLUANTS –
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ADEME HAUTS-DE-FRANCE**

Vu la délibération n°2020/CC038 du 4 mars 2020 par laquelle le Conseil communautaire a approuvé le Plan Climat-Air-Energie Territorial 2020-2026 ainsi que les mises en actions en faveur de la réduction de la pollution atmosphérique, dans le cadre de l'exercice de ses compétences,

Considérant que les Départements du Nord et du Pas-de-Calais sont particulièrement sensibles à la pollution aux particules fines PM10 et PM2.5, et qu'ils ont mis en place un Plan de Protection de l'Atmosphère afin de faire diminuer les concentrations de polluants atmosphériques sous les seuils réglementaires.

Considérant que les secteurs résidentiels et tertiaires jouent un rôle important dans les émissions de polluants sur le territoire représentant ainsi 60% des émissions de particules fines PM2.5 du territoire, 46% des émissions de particules fines PM10 du territoire, 15% des émissions de dioxyde de carbone SO2 du territoire et 13% des émissions d'oxyde d'azote NOx du territoire, et qu'en conséquence, il est indispensable de définir une stratégie reposant sur les pratiques et les usages des ménages afin d'agir efficacement sur les émissions de polluants atmosphériques des systèmes de chauffage.

Considérant que dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération a mené une étude de préfiguration afin de valider la pertinence de mettre en place un fonds d'aide territorial de renouvellement des appareils de chauffage au charbon et au bois les plus polluants à l'échelle de son territoire pour une durée de 3ans.

Considérant qu'au regard du caractère stratégique et prioritaire de ce dispositif, ce dernier est inscrit dans le Contrat de Transition Ecologique de la Communauté d'Agglomération, signé le 16 décembre 2019.

Considérant que l'étude de préfiguration a montré que le remplacement de 626 systèmes de chauffage bois et charbon au profit d'un équipement de très haute performance permettrait de réduire de 27% les émissions de particules fines de ce parc de systèmes sur le territoire.

Considérant qu'il convient de solliciter la subvention auprès de l'ADEME Hauts-de-France et de valider le plan de financement comme suit :

Détail du Fonds Air Bois Charbon		Dépenses prévisionnelles du projet (H.T)	Recettes (HT)	
Système d'aide en faveur du remplacement des systèmes polluants des particuliers	939.000 €	1.072.361 €	536.180,5 €	Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
Dépenses d'animation-communication-sensibilisation	133.361 €		536.180,5 €	ADEME

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 12 janvier, 22 mars, 13 décembre 2017, 14 février 2018, 3 avril, 26 juin et 13 novembre 2019 donnant délégation au Président de solliciter les subventions, contributions ou participations diverses auprès des organismes publics ou privés, assumer les obligations qui peuvent en résulter et signer les pièces correspondantes.

Le Président,

DECIDE de solliciter la subvention auprès de l'ADEME Hauts-de-France pour la mise en place d'un fonds d'aide territorial de renouvellement des appareils de chauffage au charbon et au bois les plus polluants pour un montant de 536 180,50 €.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la collectivité.

Fait à Béthune, le 3 juin 2020

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : 3 juin 2020
Et de la publication le : 3 juin 2020
Le Président,
Certifié signé

Le Président,
Certifié signé

WACHEUX Alain

WACHEUX Alain